

**Le genre comme médiation du dialogue**

**Échanges entre les expériences du monde et  
l'expérience taïwanaise :**

**interactions, innovations, réflexions**

Jeudi 17 et vendredi 18 juin 2027  
Institut national des langues et civilisations orientales — Inalco  
2 rue de Lille, 75007 Paris

Dans le monde contemporain, le « genre » ne peut plus être envisagé uniquement comme une catégorie sociale, une identité ou un enjeu spécifique des politiques d'égalité. Il constitue désormais une méthode d'analyse essentielle pour comprendre le fonctionnement des sociétés modernes. Que l'on s'intéresse à la famille, au travail, à l'éducation, à l'art, au droit, à la religion, aux mouvements sociaux, aux politiques publiques, aux relations internationales ou encore à la production des savoirs, le genre joue un rôle fondamental dans la manière dont les individus sont vus, traités, reconnus, intégrés à la société et autorisés à imaginer l'avenir.

L'importance des études de genre réside précisément dans leur capacité à réexaminer des dispositifs sociaux, culturels et institutionnels longtemps considérés comme naturels, traditionnels ou allant de soi. Pourquoi le travail de **care** incombe-t-il si souvent aux femmes ? Quelles victimes sont commémorées dans les récits historiques, et quelles blessures demeurent silencieuses ? Comment l'école enseigne-t-elle le corps, l'intimité et la différence ? Comment les échanges culturels représentent-ils les femmes, les personnes queer, les peuples autochtones et les minorités ? Comment l'art travaille-t-il le corps, le désir, la violence et l'identité ? Comment les mouvements sociaux parviennent-ils à transformer les institutions ? Et comment différentes sociétés redéfinissent-elles la justice de genre dans les contextes de mondialisation, de démocratisation, de postcolonialité, de sortie de l'autoritarisme et de médiatisation numérique ?

Ce colloque prend le genre comme point de départ et propose pour thème général : « Échanges entre l'expérience taïwanaise et les expériences du monde ». Par « expérience taïwanaise », il ne s'agit pas de placer Taïwan au centre exclusif de la réflexion, ni de faire des autres expériences sociales et culturelles de simples comparaisons secondaires. Il s'agit au contraire de considérer Taïwan comme un nœud important au sein des réseaux mondiaux des études de genre. À travers la comparaison et le dialogue entre Taïwan et différentes régions, cultures et trajectoires historiques, ce colloque entend repenser les possibilités théoriques, méthodologiques et pratiques des études de genre dans le monde contemporain.

Si Taïwan peut constituer un point de référence particulièrement fécond pour ce dialogue, c'est en raison de la grande complexité de son histoire. Taïwan a connu des formes successives de gouvernement colonial, un régime autoritaire d'après-guerre, les structures de la guerre froide, la démocratisation, la taïwanisation, une société multilingue et multiethnique, les mouvements pour les droits des peuples autochtones, le mariage pour tous, les politiques de justice transitionnelle, la construction d'un système de soins de longue durée et des pratiques de diplomatie culturelle. Ces trajectoires multiples ont permis à Taïwan de développer, dans le champ des études de genre, des problématiques et des expériences pratiques spécifiques. Toutefois, ces expériences ne concernent pas uniquement Taïwan : elles peuvent être mises en regard avec celles d'autres sociétés, par exemple les expériences de justice transitionnelle en Corée du Sud, en Afrique du Sud, en Allemagne, en Amérique latine ou en Europe de l'Est ; les politiques de *care* et de famille au Japon, au Canada ou dans les pays nordiques ; les controverses autour de l'éducation au genre en Europe, en Amérique et en Asie ; les politiques du corps et les représentations culturelles dans les pays du Sud globale et les communautés autochtones ; ou encore les expérimentations politiques liées à l'égalité de genre, aux droits queer, au travail migrant du *care* et à la diplomatie culturelle dans différents pays.

Ainsi, ce colloque ne cherche pas seulement à demander : « quelles sont les spécificités de l'expérience taïwanaise ? » Il propose plus largement de poser les questions suivantes : comment l'expérience taïwanaise peut-elle dialoguer avec les expériences du monde ? Comment les pratiques de genre développées dans différentes sociétés peuvent-elles nous aider à relire Taïwan ? Face aux crises du *care* aux blessures historiques, aux conflits éducatifs, aux traductions culturelles, aux représentations artistiques et aux réformes politiques, les sociétés peuvent-elles élaborer ensemble des perspectives et des méthodes comparables, traduisibles, discutables et susceptibles d'être adaptées dans différents contextes ?

Ce colloque accueille les contributions de chercheuses et chercheurs, d'enseignantes et enseignants, de créatrices et créateurs, ainsi que de praticiennes et praticiens issus notamment des études taïwanaises, des études de genre, de la sociologie, de l'anthropologie, de l'histoire, des sciences de l'éducation, de la littérature, des études artistiques, de la science politique, des relations internationales, des politiques publiques, des études culturelles, des études autochtones, des études religieuses, des arts de la scène, des études muséales et des études sur les mouvements sociaux. Nous souhaitons, par ce dialogue interdisciplinaire et transrégional, construire une plateforme qui ne soit centrée ni sur un seul pays ni sur une seule tradition théorique, afin de permettre aux expériences taïwanaises et aux expériences du monde de produire, dans leur confrontation réciproque, de nouvelles possibilités de savoir.

Les axes suivants constituent les principales orientations que ce colloque souhaite développer.

### **1. Service de soins de longue durée : crise du soin, division genrée du travail et refonte des institutions sociales**

Le *care* de longue durée constitue l'un des défis majeurs auxquels les sociétés contemporaines sont confrontées. Le vieillissement démographique, la baisse de la natalité, la transformation des structures familiales, l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail, les migrations transnationales du travail de soin, la pression sur les systèmes de protection sociale et l'affaiblissement de certaines solidarités locales font du *care* l'une des questions de genre les plus importantes du XXI<sup>e</sup> siècle. Dans de nombreuses sociétés, le

soin est longtemps resté considéré comme une responsabilité relevant de la sphère familiale, et plus précisément comme une responsabilité naturellement assignée aux femmes. Mères, filles, épouses, belles-filles et travailleuses migrantes assument ainsi souvent une grande part du travail de soin non rémunéré ou faiblement rémunéré, tandis que ce travail est sous-évalué, invisibilisé ou moralisé par les institutions sociales.

L'expérience taïwanaise du *care* de longue durée peut ouvrir un dialogue important avec de nombreux pays. Taïwan est rapidement devenu une société vieillissante et a accumulé de nombreuses expérimentations politiques et discussions sociales autour des politiques de soins de longue durée, du *care* communautaire, du soutien aux aidants familiaux, du recours aux travailleuses migrantes, des soins liés à la démence et des réseaux locaux d'entraide. Ces expériences ne relèvent pas seulement d'une politique sociale interne à Taïwan : elles peuvent être mises en regard avec les expériences du Japon, de la Corée du Sud, de la France, de l'Allemagne, des pays nordiques, du Canada, ainsi que des pays d'Asie du Sud-Est d'où proviennent de nombreuses travailleuses migrantes du *care*. La manière dont différentes sociétés redistribuent les responsabilités du soin entre éthique familiale, institutions publiques, mécanismes de marché et travail transnational constitue l'un des enjeux centraux de cet axe.

Cet axe ne vise pas à comparer de manière simpliste la qualité des systèmes nationaux de soins. Il propose plutôt de partir des études de genre pour interroger la manière dont le *care* est organisé, réparti, évalué et institutionnalisé. La spécificité de Taïwan réside dans le fait que la société taïwanaise affronte simultanément le poids des éthiques familiales traditionnelles, l'expansion des politiques publiques de protection sociale, la dépendance au travail migrant de soin, les expérimentations locales de *care* communautaire et le vieillissement rapide de la population. Cela fait de Taïwan un cas important pour observer le passage du *care* d'une responsabilité familiale à une question publique. Toutefois, les modèles développés dans d'autres sociétés peuvent également aider Taïwan à examiner ses propres limites : comment reconnaître la valeur professionnelle du travail de soin ? Comment éviter que la responsabilité du *care* soit de nouveau transférée aux femmes ? Comment garantir les droits des travailleuses et travailleurs migrants ? Comment faire du *care* une relation sociale plus égalitaire et plus digne ?

Cet axe accueille des contributions autour des questions suivantes : comment le travail de *care* est-il généré ? Comment les politiques de soins de longue durée reconfigurent-elles les rapports entre famille, État et marché ? Comment le travail migrant du *care* articule-t-il genre, classe, nationalité et inégalités raciales ? Les expériences politiques taïwanaises et internationales en matière de *care* peuvent-elles se nourrir mutuellement ? Comment les notions de « piété filiale », de « responsabilité familiale », de « care public » et de « justice du *care* » sont-elles redéfinies dans différents contextes culturels ? Les modèles de *care* communautaire, de soins de longue durée et de soutien aux aidants proposés par Taïwan ou par d'autres pays peuvent-ils devenir des ressources de référence, d'adaptation ou d'expérimentation commune pour différentes sociétés ?

## **2. Justice transitionnelle : genre, blessures historiques et politiques de la mémoire dans une perspective transnationale**

La justice transitionnelle n'est pas seulement une affaire de droit, d'archives, de procès ou de réhabilitation politique ; elle constitue également une question profondément genrée. Les régimes autoritaires, les violences coloniales, les

guerres, la surveillance étatique et les persécutions politiques ne touchent pas uniquement des victimes individuelles identifiables dans l'espace public. Ils s'inscrivent aussi dans la famille, les relations intimes, la mémoire corporelle, les liens communautaires et la transmission intergénérationnelle. Sans perspective de genre, la justice transitionnelle risque de se concentrer principalement sur les élites politiques masculines, les victimes visibles de l'espace public ou les formes de violence juridiquement reconnaissables, tout en laissant dans l'ombre les expériences des femmes, des personnes queer, des enfants, des aidants, des peuples autochtones, des minorités et des personnes contraintes au silence.

L'expérience taïwanaise de la justice transitionnelle présente de nombreuses possibilités de dialogue avec des sociétés post-autoritaires, postcoloniales ou post-conflit. Taïwan a connu la colonisation japonaise, le régime autoritaire d'après-guerre, la Terreur blanche, le contrôle idéologique et la surveillance politique de la période de la loi martiale. Ces expériences historiques obligent Taïwan, dans ses processus de justice transitionnelle, à faire face à des blessures genrées : comment documenter les expériences des femmes victimes de persécution politique ? Comment comprendre le rôle des familles de prisonniers politiques, notamment des épouses, mères et filles, dans le soin, le silence et la stigmatisation ? Comment appréhender les expériences des personnes queer et des minorités sexuelles sous le régime autoritaire ? Comment intégrer les expériences de genre des peuples autochtones dans les histoires de la colonisation et de la gouvernance étatique ?

Cet axe peut être mis en relation avec les expériences de la Corée du Sud, de l'Afrique du Sud, de l'Argentine, du Chili, de l'Allemagne, de la Pologne, de l'Espagne, de l'Asie du Sud-Est et d'autres sociétés post-autoritaires. Face à la violence d'État, chaque société doit affronter les questions suivantes : quelles blessures sont reconnues ? Qui a le droit de raconter l'histoire ? L'expérience taïwanaise permet de rappeler que la justice transitionnelle, pour être complète, ne peut pas reposer uniquement sur le droit et les archives. Elle doit également mobiliser l'histoire orale, la littérature, l'image, le théâtre, les musées, l'éducation et les mémoires communautaires afin de rendre visibles des blessures genrées qui entrent difficilement dans le langage politique et juridique officiel.

Cet axe souhaite aborder les questions suivantes : comment relire la violence d'État à partir d'une perspective de genre ? Comment la justice transitionnelle peut-elle intégrer les expériences historiques des femmes, des personnes queer, des peuples autochtones et des groupes marginalisés ? Comment différentes sociétés traitent-elles le silence, la honte, les blessures familiales et les mémoires intergénérationnelles ? Taïwan et d'autres sociétés post-autoritaires peuvent-elles développer ensemble des méthodes de justice transitionnelle plus sensibles au genre ? Comment la littérature, l'art, les musées et l'éducation peuvent-ils compléter les insuffisances du droit ? Ces questions ne concernent pas seulement le passé ; elles touchent aussi à la manière dont les démocraties contemporaines se réparent elles-mêmes et empêchent la violence de réapparaître sous de nouvelles formes.

### **3. « Enseigner » le genre : conception des cours, controverses sociales et communication démocratique**

L'éducation au genre est l'un des enjeux centraux des sociétés démocratiques contemporaines. Elle ne consiste pas seulement à transmettre des connaissances relatives à l'égalité de genre ; elle engage également la manière

dont les élèves comprennent le corps, l'autonomie, l'intimité, la différence, la violence, le respect et la responsabilité citoyenne. Le défi de l'éducation au genre tient au fait qu'elle se situe souvent à l'intersection de la compétence pédagogique, des valeurs familiales, des croyances religieuses, des mobilisations politiques, des discours médiatiques et des anxiétés sociales. Dès lors, enseigner le genre n'est pas seulement une question de programme scolaire : c'est aussi une manière pour les sociétés démocratiques d'apprendre à traiter les différences et les conflits.

Taiwan dispose, dans le domaine de l'éducation à l'égalité de genre, d'une expérience particulièrement pertinente pour la comparaison internationale. Des affaires de genre en milieu scolaire à la loi sur l'éducation à l'égalité de genre, de la production de supports pédagogiques à la formation des enseignants, des débats publics autour de l'éducation au genre avant et après le mariage pour tous, Taiwan a longtemps cherché à articuler dispositifs institutionnels, contenus d'enseignement et communication sociale. Ces expériences peuvent dialoguer avec la tradition républicaine et laïque de l'éducation en France, les débats américains autour du genre et du multiculturalisme à l'école, les modèles nordiques d'éducation à la sexualité, les réformes de l'éducation à l'égalité de genre au Japon et en Corée, ainsi qu'avec les expériences d'autres sociétés confrontées aux mouvements anti-genre.

Cet axe ne présuppose pas qu'un modèle d'éducation au genre puisse être appliqué universellement. Il souhaite plutôt interroger, à partir de différentes expériences sociales, la manière dont les cours sur le genre peuvent être conçus et mis en œuvre. Qui décide des contenus ? Comment l'école peut-elle gérer les tensions entre parents, groupes religieux, forces politiques et besoins des élèves ? Comment les enseignants peuvent-ils maintenir leur professionnalisme dans un environnement fortement conflictuel ? Comment éviter que l'éducation au genre ne devienne un simple slogan, et faire en sorte qu'elle entre véritablement dans les cours de langue, d'histoire, d'art, d'éducation civique, d'éducation physique, d'éducation à la vie et dans la vie quotidienne de l'école ?

L'importance de l'expérience taïwanaise tient au fait qu'elle montre que l'éducation au genre doit affronter simultanément des problèmes de conception institutionnelle et de communication publique. La loi peut fournir une protection de base, mais le terrain pédagogique exige encore des supports, des enseignants formés, des langages adaptés, des études de cas et des méthodes de discussion. Inversement, les expériences d'autres sociétés peuvent aider Taiwan à repenser les limites de sa propre éducation au genre, par exemple face aux familles interculturelles, aux élèves migrants, à l'éducation autochtone, aux différences religieuses, aux violences sexuelles numériques et aux cultures numériques adolescentes.

Cet axe accueille des contributions sur les questions suivantes : comment concevoir des cours de genre adaptés à différents âges et contextes culturels ? Comment enseigner l'autonomie corporelle et l'éthique des relations intimes ? Comment traiter le harcèlement sexuel, les violences de genre et les stéréotypes dans l'espace scolaire ? Les expériences taïwanaises et internationales en matière d'éducation au genre peuvent-elles produire ensemble des méthodes pédagogiques plus aptes à la communication démocratique ? L'éducation au genre peut-elle devenir un chantier fondamental permettant à différentes sociétés de lutter contre les préjugés, les violences et les inégalités ?

#### **4. Médiations culturelles innovantes : genre, traduction et compréhension interculturelle**

La médiation culturelle ne se limite pas à la traduction linguistique. Elle implique également la traduction d'expériences, d'affects, d'histoires, de corps, de valeurs et de contextes sociaux. Le genre occupe une place particulièrement importante dans la médiation culturelle, car les sociétés n'ont pas les mêmes manières de comprendre la famille, le mariage, le corps, le désir, la maternité, la paternité, le *care*, les figures féminines, les masculinités, les identités queer et les expériences trans. Lorsqu'une culture est présentée à une autre, le genre est souvent l'un des aspects les plus exposés aux malentendus, aux simplifications ou à l'exotisation.

Ce colloque souhaite partir de l'interaction entre Taïwan et le monde pour réfléchir à la manière dont le genre peut devenir une méthode innovante de médiation culturelle. L'expérience culturelle taïwanaise présente plusieurs strates historiques : cultures autochtones, société de migrations Han, mémoire de la colonisation japonaise, récits nationaux d'après-guerre, structures de la guerre froide, démocratisation, culture populaire mondialisée et médias numériques. Cette complexité rend les représentations du genre à Taïwan difficilement réductibles à un seul cadre culturel. La littérature, le cinéma, le théâtre, la musique, la danse, la bande dessinée, les expositions muséales et les mouvements sociaux taïwanais offrent des expériences de genre à la fois localement situées et capables de dialoguer avec des enjeux globaux.

Cet axe ne porte toutefois pas seulement sur la manière de présenter Taïwan au monde. Il s'intéresse aussi à la manière dont les expériences du monde entrent à Taïwan et dont différentes cultures construisent ensemble de nouvelles formes de compréhension. Les pratiques culturelles de la France, de l'Allemagne, du Japon, des États-Unis, de la Corée, de l'Asie du Sud-Est, des îles du Pacifique, des communautés autochtones, des communautés migrantes et des pays du Sud global peuvent toutes entrer en interaction avec l'expérience taïwanaise. Il s'agit de réfléchir à la manière dont la traduction, la curation, l'édition, les festivals de cinéma, le théâtre, l'éducation, la culture populaire et les activités publiques peuvent permettre une compréhension plus fine des expériences de genre dans différentes sociétés.

Cet axe souhaite aborder les questions suivantes : comment le genre transforme-t-il la traduction culturelle et la communication interculturelle ? Comment les expériences de genre taïwanaises et celles d'autres cultures sont-elles traduites dans la littérature, le cinéma, la performance, l'exposition et l'édition ? Comment éviter de consommer ou d'exotiser les expressions culturelles des femmes, des personnes queer, des peuples autochtones ou des minorités ? Comment les médiateurs culturels traitent-ils les concepts de genre intraduisibles, non équivalents ou facilement mal compris ? Les expériences multilingues, multiethniques et postcoloniales de Taïwan ou d'autres pays peuvent-elles contribuer à développer, avec d'autres sociétés, des méthodes de médiation culturelle plus sensibles, plus égalitaires et plus éthiques ?

#### **5. Le genre comme diplomatie culturelle : dialogue des valeurs, innovation sociale et connexions internationales**

La diplomatie culturelle ne se limite plus aujourd'hui à la promotion de l'image nationale, aux festivals artistiques, aux expositions ou aux événements officiels.

Une diplomatie culturelle véritablement profonde doit pouvoir favoriser le dialogue des valeurs, la coopération intellectuelle et la confiance à long terme. Les questions de genre occupent à cet égard une place particulière, car elles touchent simultanément à la démocratie, aux droits humains, à l'égalité, à la diversité, à l'éducation, à l'innovation sociale et aux politiques publiques. À travers le genre, la diplomatie culturelle peut passer d'une logique de présentation unilatérale à une discussion réciproque, et d'une gestion de l'image à une confrontation commune des problèmes.

L'expérience taïwanaise en matière d'égalité de genre — participation politique des femmes, éducation à l'égalité de genre, mariage pour tous, mobilisation de la société civile, politiques de diversité et mouvements sociaux — est souvent considérée comme une ressource importante pour le dialogue entre Taïwan et le monde. Toutefois, ce colloque souhaite éviter un récit fondé uniquement sur la mise en avant des réussites. Le genre comme diplomatie culturelle ne doit pas servir à affirmer qu'une société serait simplement plus avancée qu'une autre. Il doit plutôt permettre de montrer comment différentes sociétés cherchent des possibilités au milieu des conflits, des négociations, des échecs et des réformes institutionnelles. L'expérience taïwanaise mérite d'être partagée, mais elle doit être comprise dans un dialogue avec celles d'autres pays.

Par exemple, l'expérience taïwanaise du mariage pour tous peut être comparée aux mouvements d'égalité de genre en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique latine et dans d'autres sociétés asiatiques. Les controverses taïwanaises autour de l'éducation au genre peuvent être mises en regard de la montée des mouvements anti-genre dans le monde. La participation politique des femmes à Taïwan peut être comparée à celle d'autres démocraties. Les pratiques taïwanaises de diplomatie culturelle peuvent également être articulées aux diplomaties des petits États, aux formes non conventionnelles de participation internationale, à la diplomatie des villes, à la diplomatie académique et à la diplomatie des sociétés civiles.

Cet axe souhaite poser les questions suivantes : comment le genre peut-il devenir un enjeu central de la diplomatie culturelle ? Comment différentes sociétés peuvent-elles mener, à travers le genre, des échanges de valeurs sans les réduire à une supériorité morale ou à une propagande politique ? Dans sa situation internationale particulière, comment Taïwan construit-il des connexions internationales par le genre, la culture, la recherche et l'art ? Comment d'autres pays et cultures peuvent-ils, à travers leurs interactions avec Taïwan, repenser leurs propres politiques de genre, leurs discours publics et leurs pratiques culturelles ? La diplomatie culturelle du genre peut-elle devenir une méthode de résolution collective des problèmes, plutôt qu'un simple instrument d'image nationale ?

## **6. Le genre comme médiation artistique : inspiration, discours et représentation**

L'art est l'un des champs les plus créatifs des études de genre. De nombreuses questions relatives au corps, au désir, à la violence, au traumatisme, à l'intimité, à la famille, au travail, à la mémoire, aux existences queer, aux expériences trans et aux normes sociales sont souvent perçues, exprimées et contestées d'abord par la littérature, l'image, le théâtre, la danse, la musique, les arts visuels, la performance et les médias numériques. L'art ne se contente pas de représenter la société : il crée également de nouveaux langages, de nouvelles sensations

corporelles, de nouvelles manières de percevoir et de nouveaux espaces de discussion publique.

L'art et la littérature taiwanais fournissent de riches matériaux pour les discussions sur le genre, mais cet axe souhaite les replacer dans un contexte artistique et culturel international plus large. Les écritures féminines, la littérature homosexuelle, les images queer, le théâtre de l'après-levée de la loi martiale, les performances corporelles, les arts autochtones, les croyances populaires et leurs symboles genrés, la danse contemporaine et les arts visuels à Taïwan peuvent dialoguer avec ceux aux d'autres pays du monde.

Cet axe s'intéresse à la manière dont l'art produit des savoirs sur le genre. L'art n'est pas seulement un exemple illustrant une théorie, ni une simple représentation de phénomènes sociaux. Très souvent, l'art est lui-même un lieu de production théorique. L'espace artistique permet à des expériences de vie qui ne sont pas encore pleinement décrites par le langage politique, juridique ou académique d'apparaître d'abord sous forme d'images, de sons, de corps, de rythmes, d'espaces et de récits. De ce point de vue, les pratiques artistiques taiwanaises et internationales peuvent formuler ensemble de nouvelles questions : comment le corps est-il regardé ? Comment le traumatisme est-il exprimé ? Comment les femmes et les personnes queer acquièrent-elles un droit au récit ? Comment les peuples autochtones et les minorités peuvent-ils éviter une nouvelle appropriation par les cultures dominantes ? Comment l'art peut-il précéder et accompagner le changement social ?

Cet axe accueille des articles académiques, des recherches-crétions, des expériences curatoriales, des paroles d'artistes et des dialogues transdisciplinaires. Les contributions pourront notamment interroger : comment le genre devient-il une source d'inspiration artistique ? Comment l'art conteste-t-il le patriarcat, les normes hétérosexuelles, le regard colonial et les récits nationaux ? Comment les expériences artistiques taiwanaises peuvent-elles entrer en résonance avec les arts de genre produits dans d'autres contextes culturels ? L'art peut-il proposer des imaginaires de genre plus précoces et plus sensibles que les politiques publiques ? Les pratiques artistiques de Taïwan et du monde peuvent-elles élaborer ensemble de nouvelles éthiques de la représentation et de nouvelles méthodes de perception ?

## **7. Mouvements sociaux liés aux identités de genre et transformations des politiques publiques**

Les mouvements sociaux relatifs aux identités de genre, aux orientations sexuelles et à l'autonomie corporelle sont des indicateurs majeurs des transformations des sociétés démocratiques contemporaines. Des mouvements féministes aux mouvements homosexuels, des revendications trans aux politiques queer, des luttes contre les violences de genre aux revendications d'égalité au travail, des réformes de la famille à la reconnaissance juridique et à la conception d'espaces publics inclusifs, différentes sociétés continuent de négocier la relation entre identités de genre et institutions. Ces mouvements ne revendiquent pas seulement des droits ; ils redéfinissent aussi la citoyenneté, les formes familiales, l'autonomie corporelle et l'appartenance sociale.

L'expérience taiwanaise des mouvements de genre, notamment le mariage pour tous, l'éducation à l'égalité de genre, la mobilisation de la société civile et les interactions entre justice, législation et mouvement social, possède une forte

valeur comparative. Mais, là encore, ce colloque ne souhaite pas présenter Taïwan comme un modèle unique de réussite. Il entend plutôt inscrire Taïwan dans le réseau complexe des mouvements sociaux et des transformations politiques à l'échelle mondiale. L'expérience taïwanaise peut être mise en dialogue avec les stratégies militantes, les réformes juridiques, les réactions conservatrices et les débats publics en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique latine, en Asie de l'Est, en Asie du Sud-Est et dans d'autres régions.

Cet axe souhaite aborder plusieurs questions centrales : comment les mouvements sociaux transforment-ils les politiques publiques ? Comment interagissent la justice, le pouvoir législatif, l'administration et la société civile ? Comment les mouvements anti-genre se forment-ils, et comment leurs langages, affects et stratégies politiques circulent-ils à l'échelle transnationale ? Après une réforme juridique, l'acceptation sociale suit-elle automatiquement ? Quelles distances subsistent entre l'égalité institutionnelle et l'égalité vécue au quotidien ? Comment les expériences des personnes trans, non binaires, migrantes, autochtones, en situation de handicap ou appartenant à d'autres groupes minorisés remettent-elles en cause les cadres existants des politiques de genre ?

L'importance de Taïwan tient ici au fait que la société taïwanaise a développé une expérience de promotion de la justice de genre au sein même du conflit démocratique. Les interactions entre mouvements sociaux, institutions juridiques, débats publics et productions culturelles font de Taïwan un cas important pour la comparaison. Toutefois, les expériences d'autres régions du monde peuvent également aider Taïwan à mieux identifier les questions qui restent ouvertes : droits des personnes trans, soins médicaux sensibles au genre, migrations et genre, diversification des formes familiales, violences numériques et circulations internationales des politiques anti-genre. Cet axe invite ainsi à réfléchir, par la comparaison et l'interaction, à la possibilité de développer des politiques et des méthodes militantes plus résilientes, capables de faire face aux réactions conservatrices et aux contre-mobilisations.

## **8. Nouvelles théories et méthodologies du genre : des expériences locales à la production globale des savoirs**

L'avenir des études de genre ne devrait pas se limiter à appliquer des théories existantes à différents cas locaux, ni à laisser quelques centres de production intellectuelle élaborer les concepts tandis que d'autres régions fourniraient les matériaux empiriques. Les études de genre contemporaines ont besoin de modes de production théorique plus polycentriques et transrégionaux. Les expériences historiques, les structures linguistiques, les mouvements sociaux, les cultures religieuses, les systèmes familiaux, les mémoires coloniales et les pratiques politiques propres à chaque lieu peuvent faire émerger de nouvelles questions théoriques et de nouvelles méthodes.

Ce colloque souhaite réfléchir, à partir des échanges entre l'expérience taïwanaise et les expériences du monde, à la manière dont de nouvelles théories et méthodologies du genre peuvent se former. Les spécificités historiques de Taïwan — colonisations multiples, autoritarisme d'après-guerre, transition démocratique, société multilingue, cultures autochtones, histoire des migrations han, situation internationale héritée de la guerre froide et flux du capital mondialisé — rendent l'expérience taïwanaise du genre difficilement explicable par un seul féminisme occidental, une seule théorie postcoloniale ou un seul récit asiatique de la modernisation. Cette complexité n'est pas une limite ; elle constitue au contraire une possibilité de production théorique.

Toutefois, cette exploration théorique doit s'effectuer dans l'interaction avec les expériences du monde. L'expérience taïwanaise peut formuler des questions, mais elle doit aussi être discutée avec les théories et les méthodes d'autres sociétés. Les féminismes décoloniaux latino-américains, les féminismes africains, les féminismes islamiques, les études européennes des politiques d'égalité de genre, les théories queer nord-américaines, les méthodologies autochtones, les politiques du *care* dans les pays du Sud global et les recherches sur les migrations transnationales peuvent toutes entrer dans une relation d'inspiration réciproque avec l'expérience taïwanaise.

Cet axe accueille des contributions sur les questions suivantes : comment produire des théories du genre à partir d'expériences situées ? Comment les expériences de genre de Taïwan et d'autres pays peuvent-elles remettre en cause les cadres théoriques existants ? Comment les environnements multilingues, les mémoires coloniales, la justice transitionnelle, les croyances populaires, les politiques du *care*, la diplomatie culturelle, les pratiques artistiques et les mouvements sociaux peuvent-ils devenir des sources méthodologiques pour les études de genre ? Peut-on développer une méthode de recherche sur le genre qui ne soit pas centrée sur une seule culture, mais qui permette un véritable dialogue interculturel ? Les interactions entre l'expérience taïwanaise et les expériences du monde peuvent-elles offrir aux études de genre globales de nouveaux concepts, de nouvelles problématiques et de nouvelles propositions pratiques ?

### **9. Les questions de genre comme nœud de connexions publiques mondiales : des expériences locales aux actions transnationales communes**

Dans le monde contemporain, les questions de genre ne relèvent plus uniquement des politiques sociales internes à chaque pays, ni des revendications propres à certains groupes. Elles deviennent progressivement des nœuds essentiels de connexion publique entre différentes sociétés. La crise des responsabilités sociales, les violences de genre, l'autonomie corporelle, le mariage et les institutions familiales, l'éducation au genre, les droits queer, les conditions des personnes trans, le travail des femmes, le travail migrant, la guerre et les traumatismes, le recul démocratique et les mouvements anti-genre dépassent désormais les frontières nationales et constituent des enjeux publics partagés à l'échelle mondiale.

Le genre n'est donc pas seulement un objet de recherche ; il constitue également un langage public capable de relier différentes sociétés. Les pays et les cultures possèdent certes des histoires, des traditions religieuses, des systèmes juridiques et des valeurs sociales distincts. Pourtant, lorsqu'ils font face aux inégalités de genre, à la répartition du *care*, à la gouvernance des corps, aux exclusions institutionnelles et aux représentations culturelles, ils rencontrent souvent des difficultés comparables. Les questions de genre disposent ainsi d'une capacité particulière de dialogue transnational : elles permettent à différentes sociétés et à différents pays de partir de leurs propres expériences pour entrer dans les problématiques des autres, et pour chercher ensemble des méthodes susceptibles d'être référencées, traduites, comparées et mises en pratique.

Dans ce contexte, l'expérience taïwanaise possède une signification importante, mais Taïwan n'est pas un centre unique. Il constitue plutôt un nœud pouvant se connecter aux expériences du monde. Les développements taïwanais en matière de mariage pour tous, d'éducation à l'égalité de genre, de politiques de soins de longue durée, de justice transitionnelle, de mobilisation de la société civile, de

diplomatie culturelle, de création artistique et de mouvements pour la diversité de genre offrent de nombreux cas à discuter au niveau international. Ces cas méritent l'attention non pas seulement parce qu'ils ont lieu à Taïwan, mais parce qu'ils répondent à des questions partagées par de nombreuses sociétés contemporaines : comment promouvoir des réformes de genre dans un cadre démocratique ? Comment maintenir la communication publique au sein de sociétés divisées ? Comment faire entrer les réformes juridiques dans la vie quotidienne ? Comment faire participer la culture, l'éducation, l'art et les mouvements sociaux à la construction de la justice de genre ?

Dans le même temps, les expériences d'autres régions du monde peuvent enrichir les discussions taïwanaises sur le genre. Les politiques européennes d'égalité de genre, les féminismes et les mouvements contre les violences en Amérique latine, les féminismes africains et les pratiques communautaires, les mouvements queer et trans en Amérique du Nord, les réformes des systèmes familiaux en Asie de l'Est, les politiques du care et du travail migrant en Asie du Sud-Est, ainsi que les savoirs de genre et les cultures corporelles des communautés autochtones, peuvent tous entrer avec l'expérience taïwanaise dans des relations de complémentarité et de mise à l'épreuve réciproque. À travers ces interactions, les études de genre ne se limitent plus à comparer les différences entre pays ; elles contribuent à construire un réseau transnational de savoirs capable d'affronter des problèmes communs.

Cet axe souhaite particulièrement interroger la manière dont les questions de genre peuvent devenir des liens publics entre différents domaines. Le genre peut relier la recherche académique et l'élaboration des politiques publiques, les mouvements sociaux et les pratiques culturelles, les espaces éducatifs et la création artistique, les expériences locales et les coopérations internationales. Lorsque le genre devient un nœud de connexion publique, il n'est plus seulement un outil d'analyse théorique : il devient aussi une méthode concrète de coopération. À travers les questions de genre, des chercheurs, enseignants, artistes, responsables politiques, militants et institutions culturelles de différents pays peuvent élaborer ensemble de nouvelles formes de collaboration.

Cet axe accueille des contributions sur les questions suivantes : comment les questions de genre peuvent-elles former un langage commun dans un contexte transnational ? Comment différentes sociétés peuvent-elles construire des coopérations publiques à partir des enjeux de genre ? Comment l'expérience taïwanaise peut-elle être mise en regard avec celles d'autres pays sans tomber dans une logique d'exportation unilatérale ou d'apprentissage unilatéral ? Comment le genre peut-il relier recherche, éducation, art, politiques publiques, mouvements sociaux et diplomatie culturelle ? Dans un monde marqué par les mouvements anti-genre, la crise démocratique, les guerres, les migrations et les crises des responsabilités sociales, les études de genre peuvent-elles devenir une nouvelle forme de savoir public mondial ?

### **Enjeux centraux du colloque**

Le cœur de ce colloque n'est pas d'isoler l'expérience taïwanaise, ni de considérer les expériences du monde comme de simples références extérieures à Taïwan. Il s'agit plutôt de construire une plateforme d'études de genre fondée sur le dialogue bilatéral, l'interaction, la comparaison et la discussion. Dans cette plateforme, Taïwan peut être envisagé comme un cas important, une source méthodologique et un déclencheur théorique.

Ce colloque souhaite notamment traiter les questions suivantes :

Premièrement, comment le genre peut-il devenir une méthode pour comprendre le monde contemporain, au-delà d'un enjeu limité à certains groupes ?

Deuxièmement, comment les expériences historiques, les expérimentations institutionnelles, les mouvements sociaux et les pratiques culturelles de Taïwan peuvent-ils être mis en regard avec les expériences de genre d'autres régions du monde ?

Troisièmement, face aux crises des responsabilités sociales, à la justice transitionnelle, aux controverses éducatives, aux traductions culturelles, aux représentations artistiques, aux mouvements sociaux et aux réformes politiques, différentes sociétés peuvent-elles proposer des solutions susceptibles d'être comparées et discutées mutuellement ?

Quatrièmement, comment éviter de réduire les spécificités de l'expérience taïwanaise à un simple cas local, et comment les transformer en ressources théoriques pour les études de genre globales ?

Cinquièmement, comment les expériences d'autres régions du monde peuvent-elles aider Taïwan à réexaminer ses propres limites institutionnelles, ses angles morts culturels et ses insuffisances théoriques ?

Sixièmement, les études de genre peuvent-elles, à travers des coopérations transnationales, interculturelles et interdisciplinaires, développer des formes de savoir plus publiques, plus actives et plus créatives ?

Prendre le genre comme point de départ pour discuter les échanges entre l'expérience taïwanaise et les expériences du monde ne revient pas à réduire le genre à une politique identitaire unique, ni à faire de Taïwan le seul objet de recherche. Au contraire, ce colloque souhaite mobiliser le genre comme méthode afin de repenser des questions communes au monde contemporain : comment le *care* est-il réparti ? Comment l'histoire est-elle réparée ? Comment l'éducation traite-t-elle la différence ? Comment la culture est-elle traduite ? Comment la diplomatie construit-elle des liens de valeurs ? Comment l'art crée-t-il de nouvelles formes de représentation ? Comment les mouvements sociaux transforment-ils les politiques publiques ? Et comment la théorie peut-elle naître d'expériences concrètes ?

L'histoire particulière de Taïwan lui a permis d'accumuler, dans le domaine des études de genre, de nombreuses expériences pouvant servir de référence au monde. En retour, les pratiques de genre développées dans différentes régions du monde peuvent aider Taïwan à repenser sa propre position et ses propres méthodes. L'enjeu véritable n'est pas de considérer l'expérience taïwanaise comme une réponse unique, mais de l'inscrire dans un dialogue international plus large, afin que Taïwan et le monde puissent affronter ensemble les défis contemporains de la justice de genre, de l'approfondissement démocratique, de la coexistence culturelle et de l'innovation sociale.

Ce colloque souhaite devenir une plateforme ouverte de production des savoirs, permettant à des chercheuses et chercheurs, créatrices et créateurs, ainsi qu'à des praticiennes et praticiens issus de différents pays, cultures et disciplines, de partager, à partir du genre comme langage commun, leurs expériences historiques, leurs réflexions théoriques et leurs méthodes pratiques. À travers ces échanges, nous espérons contribuer au développement d'études de genre

globales plus équilibrées, plus fines et plus capables d’agir, tout en permettant à l’expérience taïwanaise et aux expériences du monde de produire ensemble de nouvelles questions, de nouveaux concepts et de nouvelles possibilités.

**Organisateurs :**

-Chaire en études taïwanaises, Institut national des langues et civilisations orientales — Inalco

-Graduate Institute of Gender Studies, Kaohsiung Medical University

-Centre international de recherche sur les études taïwanaises, Université nationale normale de Taïwan

**Co-organisateurs :**

-Centre de recherche PLIDAM, Inalco

**Comité scientifique :**

Fan Ming-ju ((PU-NCCU Taïwan))

Nikky Lin (PU-NTNU Taïwan)

Su Shuo-bin (PU-NTU Taïwan)

Li Shu-chun (PU-Kaohsiung medical University)

Lee Kuei-yun (PU-NTHU, Taïwan)

Wang Yu-ting (PU-NTHU, Taïwan)

Liu chan-yueh (chaire en études taïwanaises -Inalco)

Thomas Szende (PU-Inalco)

Tseng Shiu-ping (MCF-NTNU, Taïwan)

Frosa Pejoska-Bouchereau (PU-Inalco)

**Langue du résumé :** anglais ou français

**Longueur du résumé :** environ 300 à 500 mots

**Date limite d’envoi des résumés :** 10 octobre 2026

**Langues de communication :** taïwanais / taïgi, hakka de Taïwan, langues austronésiennes de Taïwan, anglais, français, mandarin taïwanais.

**Contact:** Liu Chan-yueh

**E-mail :** [chan-yueh.liu@inalco.fr](mailto:chan-yueh.liu@inalco.fr)